

Dolus d'Oleron le 7 septembre 2019

Association TAP à Monsieur le Maire,

La onzième édition du festival « les Estivases » au théâtre d'Ardoise vient de se terminer. La moitié des dates ont affiché complet et ce fut cette année encore un très grand succès. Au fil des années, le théâtre d'Ardoise est devenu un outil culturel et économique important pour toutes les communes de l'île d'Oleron et du proche continent. Il est désormais connu et reconnu nationalement au point que le journal Le Parisien indiquait dernièrement qu'il s'agissait d'un des plus beaux lieux culturels de France.

Pourtant cette année encore, le théâtre d'Ardoise est menacé de démolition puisque Mme Vidalenc, présidente de la SPPIO, a renouvelé sa plainte portée en 2011 auprès de la préfecture. Selon notre avocat, le procureur a autorisé cette année le festival à condition de démonter les installations au 15 septembre 2019. Nous avons d'ailleurs reçu un appel du médiateur fin juin pour nous le rappeler.

Nous nous trouvons donc aujourd'hui, devant une échéance à laquelle nous ne pouvons répondre sans votre aide. Pour la première fois, sans la participation de l'ensemble des communes de l'île d'Oleron et du pays Marennes Oléron, nous ne pourrions poursuivre le festival. Le médiateur nommé par le procureur nous demande d'établir un calendrier de démontage des cabanons en échange de quoi on nous autoriserait des installations démontables pour une période de trois mois du 15 juin au 15 septembre. Signer le protocole de médiation ne nous pose pas de problème mais notre association entièrement bénévole et sans aucun moyen financier ne peut répondre seule à cette demande. Nous avons donc réfléchi à une solution qui pourrait peut être convenir à tous:

L'ensemble des communes pourrait prendre en charge la fabrication de petits cabanons sous forme de panneaux en volige de pin, selon des plans que nous leur fournirions. Les communes assureraient le montage pour le 15 juin, le démontage avant le 15 septembre et le stockage en hiver voire les utiliser si besoin. L'association du théâtre pourrait, elle, fournir selon ses moyens, une aide bénévole. Sachant que de son côté la commune de Dolus a validé avec la DREAL, L'ABF, Le PUCA, la mise en œuvre d'un concours architectural sur le site, cela pourrait être réalisé pour un coût raisonnable et dans un délai assez court, condition indispensable à l'établissement de la nouvelle programmation 2020.

Vous aviez en janvier 2017, co-signé une lettre de soutien au théâtre et à son festival, adressée à Mr le Préfet. Le moment est venu de mettre en œuvre votre engagement pour que perdure cette aventure culturelle originale avec un nouveau dispositif satisfaisant toutes les parties. Nous allons parallèlement à cette demande, travailler sur notre programmation 2020, que nous devons finaliser en début d'année. Un engagement écrit des communes sera sans doute demandé par le procureur avant la fin de l'année. Si vous retenez notre proposition et sa mise en place, nous pourrions signer les contrats artistiques en début d'année 2020. Sans cette collaboration de l'ensemble du pays, nous nous verrons dans l'obligation d'annoncer à notre public la fermeture du théâtre, n'ayant plus envie de maintenir ce festival avec cette pression administrative sans cesse renouvelée. Nous souhaitons bien sûr qu'il en soit autrement et que le théâtre d'Ardoise puisse continuer à profiter à tous, population insulaire et estivale, et à porter loin l'image culturelle de notre île.

En espérant vivement que vous répondrez favorablement à notre demande, nous vous adressons Monsieur le maire, nos respectueuses salutations.

Pour l'association TAP : Jean Marc Chailloleau

Port : 0652820318